

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	20 (1912)
Heft:	12
Rubrik:	Le Comité central de la Société militaire sanitaire suisse aux sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

va être entreprise pour les malheureux blessés de la guerre des Balkans.

Au dessert, la commune de Vevey offre à tous les participants à ce banquet un vin d'honneur de ses meilleurs crus. Nous l'en remercions ici chaleureusement au nom de tous.

* * *

La section de Vevey, sous la direction de son président, M. Seiler, et ses deux moniteurs avait organisé un exercice, qui fut réussi en tous points. M. le Dr de Marval a déclaré dans sa critique être

enchanté de cet exercice. C'est la première fois, dit-il, qu'une liste des blessés amenés à l'hôpital improvisé est dressée et présentée au docteur à son arrivée.

Il serait difficile de passer sous silence la charmante réception chez M^{me} Vallotton, qui a tenu à exprimer son contentement de voir les samaritains réunis à Vevey.

Puis comme toujours, le moment de la séparation arrive trop tôt, et après un tour de quai chacun de regagner la gare et de se donner rendez-vous à l'an prochain.

G. J.

Le Comité central de la Société militaire sanitaire suisse aux sections

Vous avez reçu :

1^o Concours de travaux écrits. — Les circulaires contenant les sujets de concours, circulaires que vous voudrez bien faire parvenir aux membres de votre section. Nous vous rappelons que, conformément à l'article 5 du règlement, les travaux des concours doivent parvenir au Comité central jusqu'au 1^{er} mars 1913 au plus tard.

2^o Rapport annuel. — Trois formulaires officiels dont vous voudrez bien, conformément à l'article 5, § B des statuts, nous retourner 2 exemplaires avant le 31 janvier 1913.

Nous recommandons aux sections d'apporter un soin tout spécial à l'établissement de ces rapports et d'écrire très lisiblement surtout les chiffres.

3^o Assemblée des délégués. — Nous rappelons aux sections que les propositions qui seront à discuter à l'Assemblée des délégués doivent parvenir au plus tard au Comité central pour le 15 février 1913.

4^o Collecte de la Croix-Rouge. — Nous portons à la connaissance des sections que le Comité directeur de la Croix-Rouge a décidé dans sa séance du 31 octobre d'ouvrir une souscription nationale en faveur des blessés de la guerre balkanique. Nous recommandons tout spécialement à nos sections de s'intéresser à ce mouvement et de prendre une part active à la collecte en secondant les organes cantonaux de la Croix-Rouge. Les fonds recueillis seront aussi à adresser à ces dits organes.

